

# PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION DES SUPPLÉANTS DU PREMIER DEGRÉ

## PUBLICS CIBLES

Suppléants et délégués auxiliaires du second degré

## PREREQUIS DU PUBLIC

Etre en poste dans un établissement catholique d'enseignement ou adhérent à Formiris

## DURÉE de la formation :

Année 1 : 36h

Année 2 : 24h

Année 3 : 24h

**TYPE de formation :** Hybride

**LIEU de formation :** PARIS

**Effectifs :** établis par les DDEC

## DATES DE LA FORMATION

### Année 1, septembre 2023

Sessions en présentiel

S1 : 27/09/2023 (6h)

S2 : 23/10/2023 (6h)

S3 : 24/10/2023 (6h)

S5 : 13/12/2023 (6h)

Sessions en distanciel synchrone

S1 : 18/10/2023 (2h)

S2 : 22/11/2023 (2h)

S3 : 29/11/2023 (2h)

S4 : 29/11/2023 (3h)

S5 : 24/01/2024 (2h)

Session en distanciel asynchrone

Entre le 22/11/2023 et le 29/11/2023 (1h)

**Pour poste spécialisé (voir le descriptif)**

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le parcours de formation a été défini en collaboration avec les huit diocèses d'Ile de France. Il vise à accompagner et à former des suppléants et des délégués auxiliaires à la fois pour qu'ils comprennent les enjeux d'être professeur dans l'Enseignement catholique et pour qu'ils développent des compétences professionnelles.

Ce dispositif est un levier pour la préparation du concours. Il vise à augmenter le temps de formation sur 4 ans : passant ainsi de 73 heures en année PES TP à 157 heures sur 4 ans, de concours - 3 à concours +1.

## OBJECTIFS

Le stagiaire :

Entrera dans une dynamique de formation et d'appropriation des règles de métier

Acquerra le niveau des connaissances didactiques et pédagogiques nécessaires au débutant

Développera des savoirs sur la diversité des publics, les finalités de l'école

Acquerra ou perfectionnera les compétences numériques indispensables à tout enseignant

Expérimentera, questionnera, co-construira avec des pairs et un formateur

Se construira une nouvelle identité professionnelle

## CONTENUS

Repérer le cadre contextuel d'exercice et avoir des clés de compréhension de son fonctionnement en particulier dans un établissement catholique d'enseignement

Faire autorité par la communication dans ses dimensions corporelles verbales ou non verbales c'est à dire adopter un positionnement adapté : regard, voix, gestuelle, gestion de l'espace

Lier les notions clés en mathématiques et en français avec les programmes

Choisir des sources identifiées (Eduscol, sites académiques...)

Identifier les passages à risques avec le formateur : entrée en classe, mise au travail des élèves (dont transition entre 2 activités), posture face à des élèves perturbateurs, appel, délivrance des consignes, explication d'une notion abstraite, interrogation d'élèves, contrôle des élèves dans un espace familier ouvert et/ou non familier

Organiser son enseignement en anticipant ces passages à risques

Planifier son enseignement

S'approprier une programmation

Construire une séquence

Prendre en compte les durées, le matériel, l'organisation de la classe

Formuler des consignes claires et compréhensibles, dans un niveau de langue professionnel, adapté

Noter les écarts entre le prévu et le réel

Se doter de repères et d'outils pour réguler son action et évaluer

En deuxième année de formation, prendre en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers

En année 3, différencier.

### Année 1, février 2023

#### Sessions en présentiel

S1 : 07/02/2024 (6h)

S2 : 12/02/2024 (6h)

S3 : 13/02/2024 (6h)

S5 : 20/03/2024 (6h)

#### Sessions en distanciel synchrone

S1 : 02/05/2024(2h)

S2 : 06/03/2024 (3h)

S3 : 13/03/2024 (2h)

S4 : 13/03/2024 (3h)

S5 : 24/04/2024 (2h)

#### Session en distanciel asynchrone

Entre le 06/03/2024 et le  
13/03/2024 (1h)

### Année 1, mars 2023

#### Sessions en présentiel

S1 : 08/04/2024 (6h)

S2 : 09/04/2024 (6h)

S3 : 15/05/2024 (6h)

S4 : 29/05/2024 (5h)

#### Sessions en distanciel synchrone

S1 : 22/05/2024 (2h)

S2 : 22/05/2024 (2h)

S4 : 12/06/2024 (2h)

#### Session en distanciel asynchrone

Entre le 22/05/2024 et le  
29/05/2024 (1h)

### Année 2

#### Sessions en présentiel

S1 : 15/11/2023 (6h)

S2 : 17/01/2024 (6h)

S3 : 06/03/2024 (6h)

#### Session en distanciel synchrone

S1 : 06/12/2023 (2h)

S2 : 07/02/2024 (2h)

S3 : 27/03/2024 (2h)

### Année 3

#### Sessions en présentiel

S1 : 28/02/2024 (6h)

S2 : 13/03/2024 (6h)

S3 : 24/04/2024 (6h)

#### Sessions en distanciel synchrone

S1 : 22/05/2024 (2h)

S2 : 03/04/2024 (2h)

S3 : 15 /05/2024 (2h)

### MODALITES D'EVALUATION

Questionnaire de satisfaction des stagiaires en fin de formation du présentiel et du distanciel

Évaluation bilan synchrone par le groupe de stagiaires, puis évaluation du formateur accompagnateur par stagiaire à partir d'une grille critériée.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES – MOYENS/OUTILS TECHNIQUES

La formation est organisée en hybridation, c'est-à-dire, une alternance de journées de formation de 6h en distanciel synchrone ou en présentiel à l'issue desquelles les stagiaires auront élaboré des mises en situation de travail co-construites avec des pairs. Ils les expérimenteront dans leur classe. Environ 1 mois après, ils feront un retour de leur expérimentation et de l'analyse qu'ils en ont faite avec le formateur lors d'un temps synchrone de deux heures.

La formation est donc conçue comme des aller-retours entre temps d'apports et de co-élaboration, temps d'expérimentation et de questionnements en classe et temps d'analyse avec un formateur.

Ils disposeront d'un Moodle.

#### Moyens :

Analyse de documents, de films, mise en situation en milieu protégé, travail personnel, apports collectif, mutualisation.

Moyens techniques : les salles de cours sont informatisées et connectées équipés de vidéoprojecteurs, de matériels audio et d'un accès internet.

## CANDIDATURES/INSCRIPTIONS

Si vous souhaitez vous inscrire à cette formation, merci de bien vouloir déposer votre candidature sur la plateforme :

[www.formiris.org](http://www.formiris.org)

## TARIFS

Le coût sera de 0 euros pour le stagiaire pour les adhérents FORMIRIS.

## ACCESSIBILITÉ

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Tout besoin d'adaptation est étudié sur demande faite par courriel auprès du référent handicap à l'adresse : [referenthandicap@isfec-idf.net](mailto:referenthandicap@isfec-idf.net)

## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, le stagiaire aura développé les compétences des métiers du professorat et de l'éducation (BO du 1er juillet 2013) suivantes :

- 1. Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction**  
CC2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école  
CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- 2. Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement**  
CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication  
CC10. Coopérer au sein d'une équipe  
CC12. Coopérer avec les parents d'élèves  
CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école
- 3. Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique**  
P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique  
P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- 4. Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves diverses**  
P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves  
P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves  
P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves  
CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage  
CC4 Prendre en compte la diversité des élèves
- 5. Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information de la communication**  
CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- 6. Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail.**  
CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

## CONTACTS

- **Intervenant(s)** : Laurence TRICOT et une équipe d'intervenants ISFEC AFAREC IdF
- **Responsable pédagogique** : Laurence TRICOT
- **Responsable administrative** : Marie de LARMINAT : [m.delarminat@isfec-idf.net](mailto:m.delarminat@isfec-idf.net)